



15ème législature

Question N° : 30838	De Mme Alexandra Valetta Ardisson (La République en Marche - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > professions et activités sociales	Tête d'analyse > Accès aux primes covid-19 pour les profession	Analyse > Accès aux primes covid-19 pour les professionnels du domicile.
Question publiée au JO le : 30/06/2020		

Texte de la question

Mme Alexandra Valetta Ardisson attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé au sujet des professionnels du domicile et de leur accès aux primes covid-19. En effet, ces professionnels qui ont joué un rôle central lors de la crise sanitaire aux côtés de personnes âgées, en situation de handicap, fragiles et souvent isolées, n'ont pas reçu de prime d'État malgré leur investissement. Mme la députée a été sollicitée par la Fédésap et les fédérations lui ont indiqué leur souhait de bénéficier d'une prime d'État à l'instar des personnels des Ehpad afin de garantir une équité de traitement. En conséquence, elle lui demande dans quelle mesure cette demande pourrait être prise en compte.